SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

TOME V

5e ANNEE N° [illegible]

PARIS

J. MAISONNEUVE
25, Quai Voltaire, 25

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte, 28

ÉMILE LECHEVALIER
39, Quai des Grands-Augustins

Librairie de l'Art indépendant, 11, rue de la Chaussée-d'Antin.

Prix du Numéro : UN franc vingt-cinq.

LE PRISONNIER DE NANTES

I

VERSION DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

1

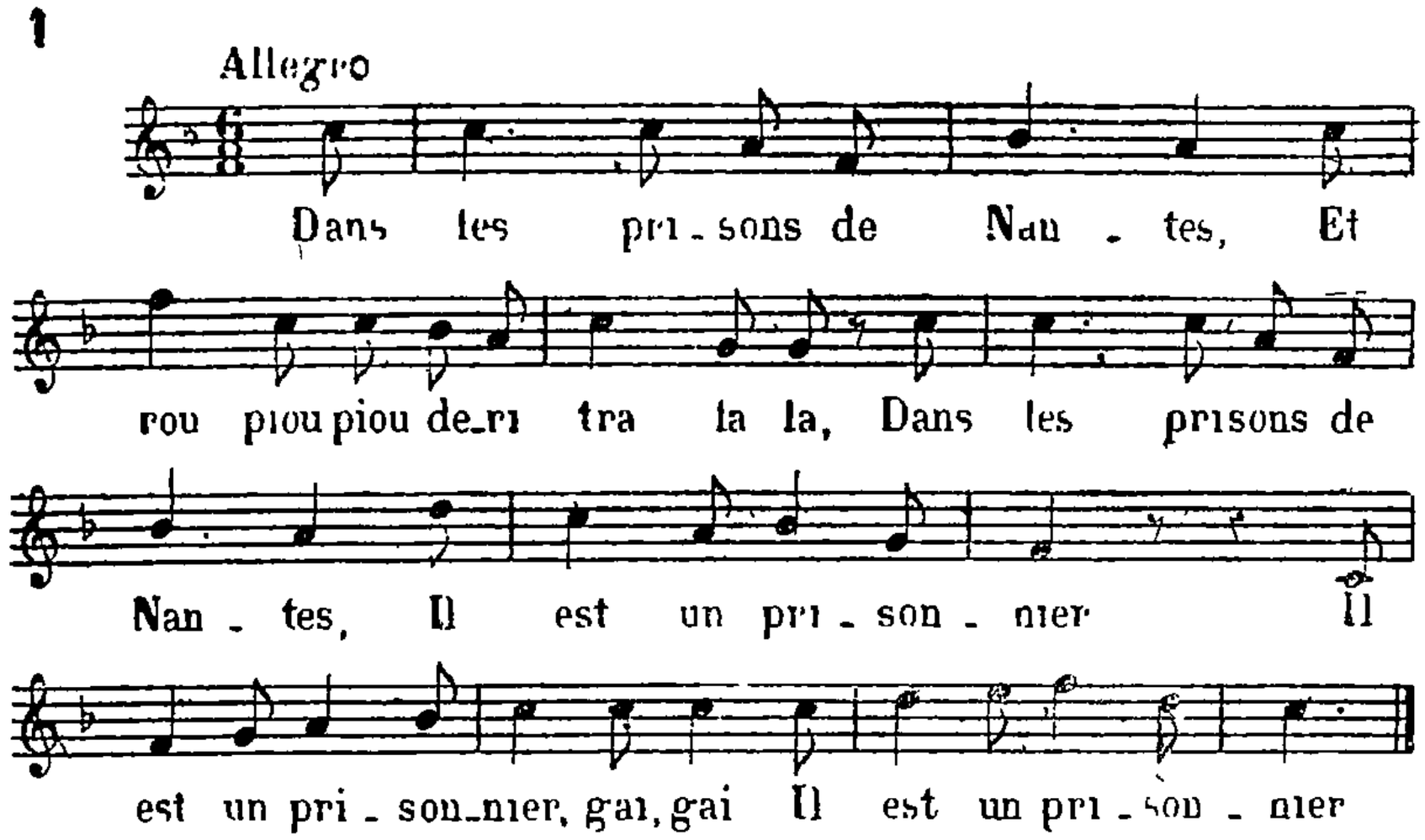

Dans les prisons de Nantes,
Et roupioupiou deritra la la,
Dans les prisons de Nantes,
Il est un prisonnier.
Il est un prisonnier gai gai,
Il est un prisonnier

Personne ne va le voir,
Et roupioupiou deritra la la,
Personne ne va le voir,
Que la fille du geôlier.
Que la fille du geôlier, gai gai,
Que la fille du geôlier.

Elle lui porte à boire,
Et roupioupiou deritra la la,
Elle lui porte à boire,
A boire et à manger.
A boire et à manger gai gai,
A boire et à manger.

Un jour il lui demande,
Etroupioupiou deritra la la,
Un jour il lui demande,
Deliez-moi les pieds,
Déliez-moi les pieds gai gai,
Déliez-moi les pieds.

La fille qui était bonne,
Et roupioupiou deritra la la,
La fille qui était bonne,
Les pieds lui z'a déliés
Les pieds lui z'a déliés gai gai,
Les pieds lui z'a déliés.

Le garçon qu'était leste,
Et roupioupiou deritra la la,
Le garçon qu'était leste,
Dans la Loire a sauté.
Dans la Loire a sauté gai gai,
Dans la Loire a sauté.

Quand il fut dans la Loire,
Et roupioupiou deritra la la,
Quand il fut dans la Loire,
Il se mit à chanter.
Il se mit à chanter gai gai,
Il se mit à chanter.

Dieu ! bénies soient les filles,
Et roupioupiou deritra la la,
Dieu ! bénies soient les filles,
Les filles à marier.
Les filles à marier gai gai,
Les filles à marier.

Si je reviens à Nantes,
Et roupioupiou deritra la la,
Si je reviens à Nantes,
Oui, je l'épouserai.
Oui, je l'épouserai gai gai,
Oui, je l'épouserai.

Le dernier vers du dernier couplet au lieu de finir sur les notes *do, ré, mi a, ré, do,* doit se chanter sur celles-ci : *si, la, fa dièze, sol, mi, ré.*

(Préfailles, Loire-Inférieure 20 août 1889.)

A. Certeux.

II

VERSION DES CÔTES-DU-NORD[1]

Dans les prisons de Rennes (*bis*)
'Lly a t'un prisonnier,
Vive la République !
'L ly a t'un prisonnier
Vive la liberté.
Que personne ne va voir (*bis*)
Que la fille au geolier.

Va lui porter à boire (*bis.*)
A boire et i'à manger,

Et des chemises blanches (*bis*)
Tant qu'il en veut changer.

Un jour i' li demande (*bis.*)
— De moi oyons parler ?
— I'disent par la ville (*bis.*)
Que demain vous moûrez.
— Puisque demain je meurs (*bis*)
Lâchez-moi va le pied.

J'ai cent écus en bourse (*bis*)
V'en aurez la moitié.

La fille etait jeunette (*bis.*)
Le pied lui a lâché.

Quand il fut sur ces landes (*bis*)
Il se mit à chanter.

Que Dieu bénisse les filles (*bis.*)
Fillettes à marier.
Surtout z'une brunette (*bis*).
Qui la vie ma sauvé.

Mme Paul Sébillot.

[1] L'air a une grande ressemblance avec celui du Plongeur T. I. p. 83, la seconde partie est même absolument pareille

LA MORT D'ADÈLE

Chanson de la Haute-Bretagne.

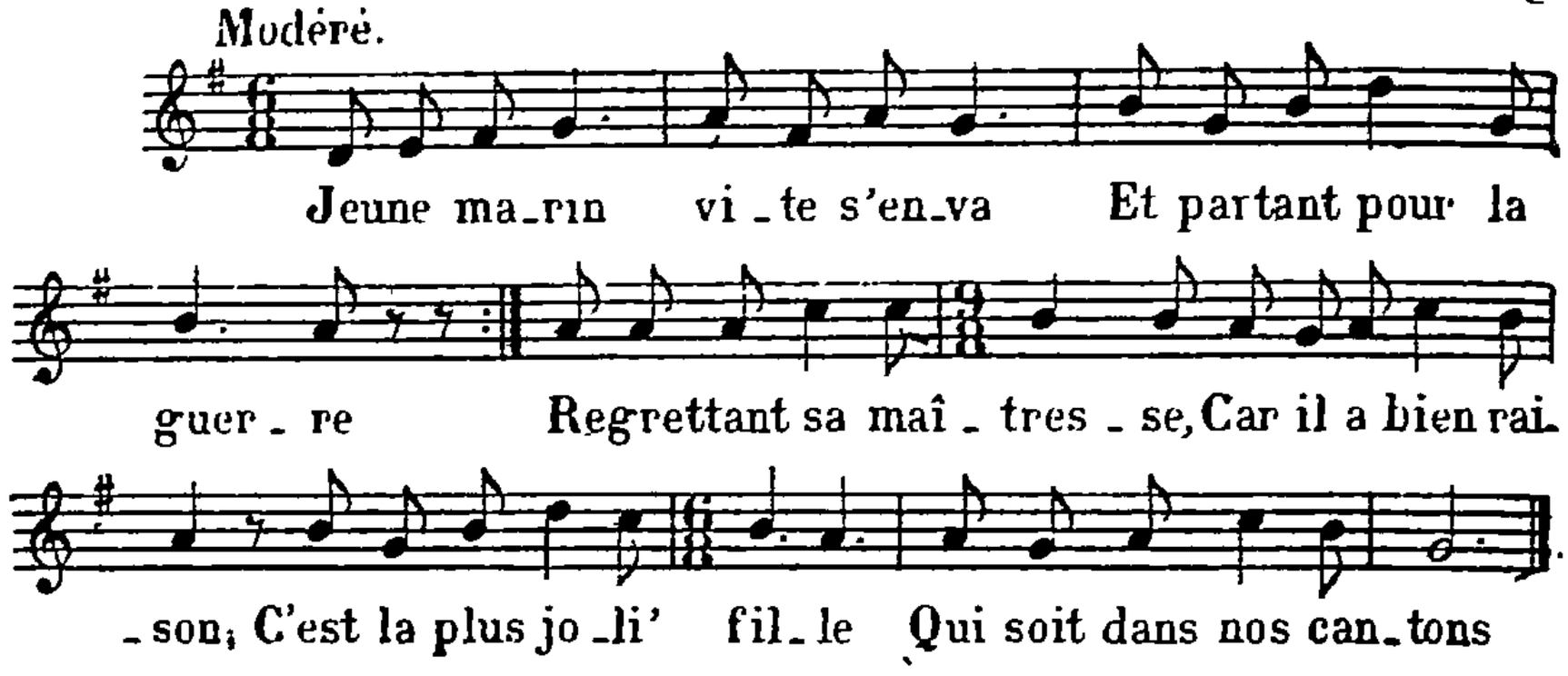

Jeune marin vite s'en va
Et partant pour la guerre, } *bis*
Regrettant sa maîtresse,
Car il a bien raison,
C'est la plus jolie fille
Qui soit dans nos cantons.

Jeune marin vite s'en va, } *bis.*
Trouva son capitaine
— Bonjour, mon capitaine,
Signez-moi mon congé
Car j'irai voir Adèle
Que mon cœur a *t* aimé.

Son capitaine i'lui répond } *bis.*
— Voilà ta carte blanche
Voilà ta carte blanche,
Ton joli passeport,
Quand tu verras Adèle
Tu seras près du bord.

Jeune marin, vite s'en va } *bis.*
Tout droit de chez son père
— Bonjour, cher père, mère, frère,
Sœur et tous mes parents,
Sans oublier la belle
Que mon cœur aime tant.

Son père aussitôt lui répond : } *bis.*
— N'y parlez point d'Adèle
N'y parlez point d'Adèle,
Adèle n'est point *n* ici :
Son corps est dans la tombe,
Son âme en Paradis

Jeune marin vite s'en va } *bis.*
Sur la tombe d'Adèle
— Parle-moi donc, Adèle,
Pour la dernière fois,
Je suis au désespoir,
Je veux mourir pour toi.

Jeune marin vite s'en va, } *bis.*
Trouva son capitaine
— Bonjour, mon capitaine,
Me voici de retour,
Puisque *h* Adèle est morte
J' vous servirai toujours.

Mme Paul Sébillot

HAUTE-BRETAGNE

II

Quand j'ai, mon pere,
Quand j'ai d'aller danser. } *bis.*
— Ah! non, ma mère,
Car i'y a du danger.

Quand j'ai, ma mère,
Quand j'ai d'aller danser. } *bis.*
— Ah! non, mon frère,
Car i'y a du danger.

Quand j'ai, mon frère,
Quand j'ai d'aller danser. } *bis.*
— Ah! non, ma sœur
Car i'y a du danger.

Quand j'ai, ma sœur,
Quand j'ai d'aller danser. } *bis.*
— Ah! oui, ma sœur,
Aux danses nous irons.

Ou s'en vont i',
Ces deux enfants jolis? } *bis.*
Ils vont aux danses,
Jamais n'en reviendront.

Ils ont tant danse
Qu' les ponts ont défoncé. } *bis*
S'assistent tous deux,
Et s'ent'embrassent tous deux.

— Ouvrez, saint Pierre
La porte du Paradis } *bis*
— Comment l'ouvrirai-je,
Dieu ne l'a pas permis
Ce n'est point aux danses
Qu'on gagne le Paradis.
C'est à servir
Not'-Seigneur Jésus-Christ.
Allez, pauvre âme,
En enfer y brûler.

Mme PAUL SÉBILLOT.

Les versions de cette chanson, qui porte aussi le titre de «Pont du Nord,» dans plusieurs recueils, sont nombreuses. Nous donnons ci-après, à la fois comme appendice à la chanson et comme suite à une légende parue dans la *Revue*, quelques notes sur les *Danseurs maudits*.

LES DANSEURS MAUDITS[1].

II

UTRECH en 1277, une troupe de joyeux compagnons dansant sur un pont de bois laissèrent passer le Saint-Sacrement sans interrompre leurs danses ; le pont se brisa tout à coup et ils furent noyés. (JACOB, *Croyances populaires au moyen-âge*, p. 83).

Dans la paroisse de Buryan (Cornouaille anglaise) se voit le célèbre cromlech de Dawns Myin, les *Joyeuses Filles*, qui à l'origine se composait de quatre-vingt-dix pierres. D'après la tradition c'étaient quatre-vingt-dix jeunes filles, qui furent changées en pierres, parce qu'elles avaient commis le péché de danser un dimanche. Deux menhirs de voisinage sont les joueurs de cornemuse qui éprouvèrent le même sort. On assure que si l'on compte ces pierres on ne retrouve jamais deux fois le meme nombre. (Miss Courtney, *Folk-lore Journal*, t. v., p. 105).

Le *Tour du Monde* t. I, p. 380, raconte aussi que près de Saint-Just (Devonshire) on montre des jeunes filles changées en pierres pour avoir dansé le dimanche.

Les débris d'un immense dolmen près Pontusval sont des jeunes filles maudites et pétrifiées pour avoir continué une danse pendant que le Saint-Sacrement passait. A Pontaven, c'est toute une noce païenne changée en pierres. (*Galerie bretonne*, t. II, p. 135). Cambry, qui rapporte cette dernière légende, en donne une autre d'après laquelle ce seraient les membres d'un avare méchant et inhospitalier. (*Voyage dans le Finistère*. p. 325).

Les Demoiselles de Langon sont un cromlech de la commune de ce nom : d'après la légende ce sont des jeunes filles changées en pierres pour s'être rendues à la danse au lieu d'assister aux offices du dimanche. (P. BEZIER. *Inventaire des mon. még. de l'Ille-et-Vilaine*, p. 162-3).

La chronique de Nuremberg raconte que vers l'année 1025, dans un village de l'évêché de Magdebourg, dix-huit hommes et quinze femmes

[1] Voir t. II, p. 136 la légende bretonne rapportée par M. Sauvé.

s'étaient mis à chanter et à danser dans le cimetière pendant qu'on célébrait la messe de minuit, à la fête de Noel, le prêtre, qui disait cette messe les excommunia, en sorte qu'ils continuèrent à chanter et à danser, sans paix ni trève, durant une année entière, et pendant le temps de cette étrange pénitence, ils ne reçurent ni pluie, ni rosée ; ils n'eurent ni faim ni fatigue, ils n'usèrent ni leurs vêtements ni leurs chaussures. (JACOB. *Croy. pop. au moyen-âge*, p. 69-70).

P. S.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA SARTHE

I

Dans la commune de Luceau, le samedi saint le sacriste fait dégoutter un cierge allumé dans l'eau bénite ; les paysannes se précipitent et se disputent ces gouttelettes qu'elles mêlent à la nourriture des cochons pour les tenir en bonne santé.

Quand il fait du soleil le vendredi saint les vipères sont dangereuses.

S'il pleut le jour de Pâques, l'eau qui tombe dans le courant de l'année porte profit.

Dans la commune de Juillé-sur-Loir, au lieu de Douvert, existait une cave nommée la Cave aux bœufs. Selon la superstition populaire, le jour de Noel à minuit, le rocher du fond s'ouvrait, laissait voir aux yeux des richesses incalculables ; ce spectacle durait juste le temps que les douze coups de minuit mettaient à sonner, et le danger était grand d'essayer de le voir, car alors les parois se resserraient subitement ; un curieux imprudent voulut tenter l'aventure, mais il n'eut que le temps de se sauver, abandonnant un morceau de son habit saisi par le rocher.

A Saint-Antoine de Rochefort, près la Ferté-Bernard, on va en pèlerinage en faveur de la santé des cochons. Dans diverses communes on fait brûler des cierges pour empêcher les porcs d'avoir la goutte.

Si l'on tond les brebis en croissant, la teigne mange la laine.

Madame DESTRICHÉ.

LE JOLI MEUNIER.

Chanson de la Haute-Bretagne.

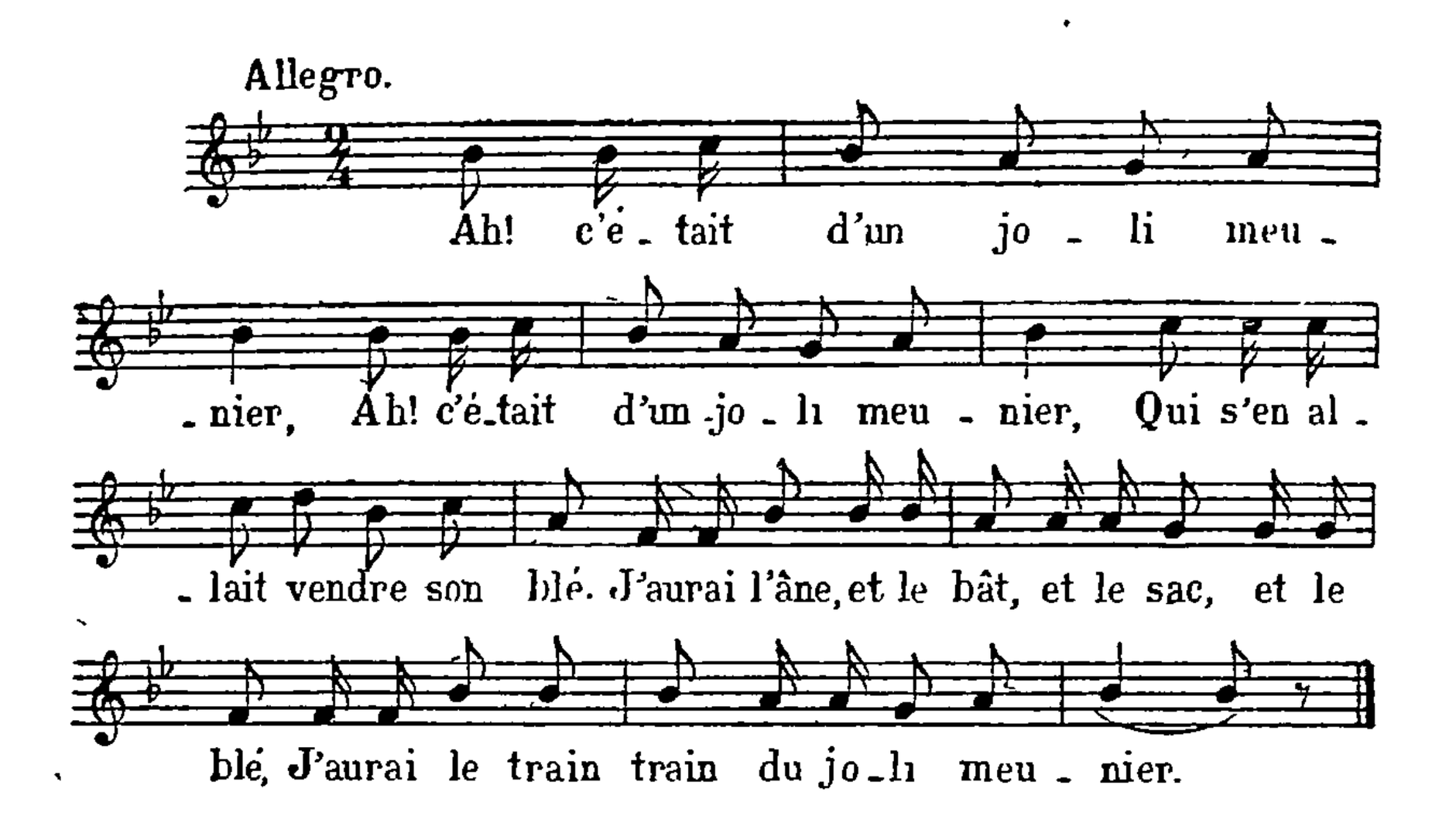

Ah ! c'était d'un joli meunier (*bis*)
Qui s'en allait vendre son blé.
J'aurai l'âne et le bat' et le sac et le blé ;
J'aurai le traintrain du joli meunier.

Qui s'en allait vendre son blé (*bis*)
A son gré n'en a point trouvé,
J'aurai....

A son gré n'en a point trouvé.
De colère son chat a tué.
J'aurai....

De colère son chat a tué
En a fait faire un beau pâté
J'aurai....

En a fait faire un beau pâté,
S'en est allé chez le curé,
J'aurai....

S'en est allé chez le curé,
— Voulez-vous v'nir, monsieur le curé.
J'aurai....

Voulez-vous v'nir, monsieur le curé,
Prendre vot' part d'un beau pâté.
J'aurai....

Prendre vot' part d'un beau pâté !
Vlà qu'en défaisant le pâté.
J'aurai....

Vlà qu'en défaisant le pâté,
Du poil de chat on a trouvé.
J'aurai....

Du poil de chat on a trouvé.
— Meunier, de quoi est ton pâté ?
J'aurai....

Meunier, de quoi est ton pâté ?
— C'est d'un beau lièv', monsieur le curé,
J'aurai.. .

C'est d'un beau lièvr', monsieur le curé,
Qui prend les rats dans le grenier.
J'aurai.

Qui prend les rats dans le grenier
Et les souris dans le cellier.
J'aurai....

(Chantée par Madame Coz).

Mme PAUL SÉBILLOT.